DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
55, Boulevard Diderot,
CS 22305,
75610 Paris Cedex 12

Pour nous contacter :

Concours.statutaires.sap@aphp.fr

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE-HÔPITAUX DE PARIS
DEPARTEMENT DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES
Service Concours statutaires

Le Directeur Général de l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris ;

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu la loi n°2019-828 du 6 août 2019 relative à la transformation de la fonction publique, notamment en son article 93 ;

Vu le décret n°95-979 du 25 août 1995 modifié relatif au recrutement des travailleurs handicapés dans la fonction publique hospitalière ;

Vu le décret n° 2020-569 du 13 mai 2020 relatif aux modalités dérogatoires d'accès par la voie du détachement à un corps ou cadre d'emplois, de niveau supérieur ou de catégorie supérieure, en faveur des fonctionnaires bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés ;

Vu le décret du 04 juillet 2022 portant nomination du Directeur Général de l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris ;

Vu l'arrêté DG n°75-2022-07-05-00012 du 5 juillet 2022 modifié fixant la liste des Pôles d'intérêt commun de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris ;

Vu l'arrêté directorial du 26 décembre 2022 relatif aux missions et à l'organisation de la Direction des Ressources Humaines de l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris ;

Vu l'arrêté directorial du 6 juillet 2023 relatif aux missions et à l'organisation de la Direction des Ressources Humaines de l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris ;

Vu l'arrêté n° ANA 401 2025 05 0007 du 11 juin 2025 portant nomination de Monsieur Marc BERTRAND-MAPATAUD, à compter du 16 juin 2025 en tant que Directeur des Ressources Humaines ;

Vu l'arrêté de constitution de la commission visant à apprécier l'aptitude professionnelle des fonctionnaires BOETH, dans le cadre du dispositif de détachement prévu par le décret n°2020-569 du 13 mai 2020 ;

Le Directeur des Ressources Humaines entendu,

ASSISTANCE PUBLIQUE HÔPITAUX DE PARIS

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
55, Boulevard Diderot,
CS 22305,
75610 Paris Cedex 12

Pour nous contacter :

Concours.statutaires.sap@aphp.fr

ARRÊTE

ARTICLE 1 : L'article 2 de l'arrêté du 30 septembre 2025 est ainsi modifié :

Les emplois ouverts par la voie du dispositif dérogatoire de détachement des fonctionnaires BOETH sont fixés selon le tableau ci-dessous : **soit 42 emplois**

	GHU Centre	GHU Mondor	GHU PSSD	GHU Saclay	GHU Sorbonne	GHU Nord	Hôpital Marin Hendaye	HAD	Siège	DRCI	DSN	ACHAT	CFDC	Total
Ingénieur Hospitalier en Chef											1	1		2
Ingénieur Hospitalier			1		1				1					3
Animateur	1	1												2
Assistant Médico Administratif	3	1		1	2			3	2	1			2	15
Attaché d'Administration Hospitalière											1			1
Technicien Hospitalier		3	2	1			1	1			1			9
Adjoint des Cadres Hospitaliers		2	1		1	1			4				1	10
	4	**7**	**4**	**2**	**4**	**1**	**1**	**4**	**7**	**1**	**3**	**1**	**3**	**42**

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
55, Boulevard Diderot,
CS 22305,
75610 Paris Cedex 12

Pour nous contacter :

Concours.statutaires.sap@aphp.fr

ARTICLE 2 : Les autres articles de l'arrêté du 25 septembre 2025 non précisés par le présent arrêté restent inchangés.

Fait à Paris, le 30 octobre 2025

Pour le Directeur Général,
Pour le Directeur des Ressources Humaines empêché,
Pour le Directeur du Département Développement des compétences
L'Adjointe au Directeur
SIGNE
Marine LAMOLIE